



# Les fauvettes méditerranéennes dans la Loire



La Biodiversité de la Loire

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT







## LES DISCRÈTES VOLUBILES DE LA LANDE

Les fauvettes sont des **petits passereaux** qui restent la plupart du temps cachés dans la végétation mais qui sont **souvent repérés par leurs chants et leurs cris**. Parmi les espèces présentes dans la Loire, trois d'entre elles sont dites « **méditerranéennes** », la **fauvette passerinette**, la **fauvette pitchou** et la **fauvette mélanocéphale**. Elles affectionnent les secteurs de garrigues et de maquis dans le sud de l'Europe. Dans notre département, elles occupent les zones de landes et de friches buissonnantes et arbustives.

## Fauvette mélanocéphale

### LE ROUGE ET LE NOIR

Toujours en mouvement mais souvent dissimulée dans la végétation, la fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) ne se laisse admirer généralement qu'un bref instant.

Le mâle et la femelle présentent un **dimorphisme dans la couleur du plumage**. Le **mâle** se distingue par des nuances de gris, une assez longue queue mais surtout un **capuchon noir sur la tête contrastant avec une gorge blanche**. Dans ce capuchon noir, l'**œil coloré** tirant vers l'orangé est entouré d'un **cercle orbitaire rouge** bien visible. Les pattes sont également orangées.



La femelle présente un **pattern brun, avec un ventre et des flancs légèrement plus brun clair**. Comme le mâle, elle possède une gorge blanche et un capuchon mais celui-ci est de couleur gris.

Le plumage des jeunes s'apparente à celui des femelles, mais sans capuchon gris et avec des couleurs globalement moins contrastées et des pattes grises.



## RÉPARTITION

La fauvette mélanocéphale se concentre principalement sur le pourtour méditerranéen. La répartition de l'espèce longe également le fleuve Rhône, en remontant jusqu'au sud des départements du Rhône et de la Loire, qui constituent la limite septentrionale de l'espèce. Si une partie de la population hiverne en Afrique, l'autre est sédentaire et reste sur place mais peut localement se déplacer en fonction des vagues de froid et de la disponibilité de la ressource alimentaire. Elle peut alors fréquenter des jardins et des secteurs agricoles plus ouverts.



Dans le département de la Loire, l'espèce semble accroître progressivement son aire de répartition depuis deux fronts : le sud du Pilat et la vallée du Gier.

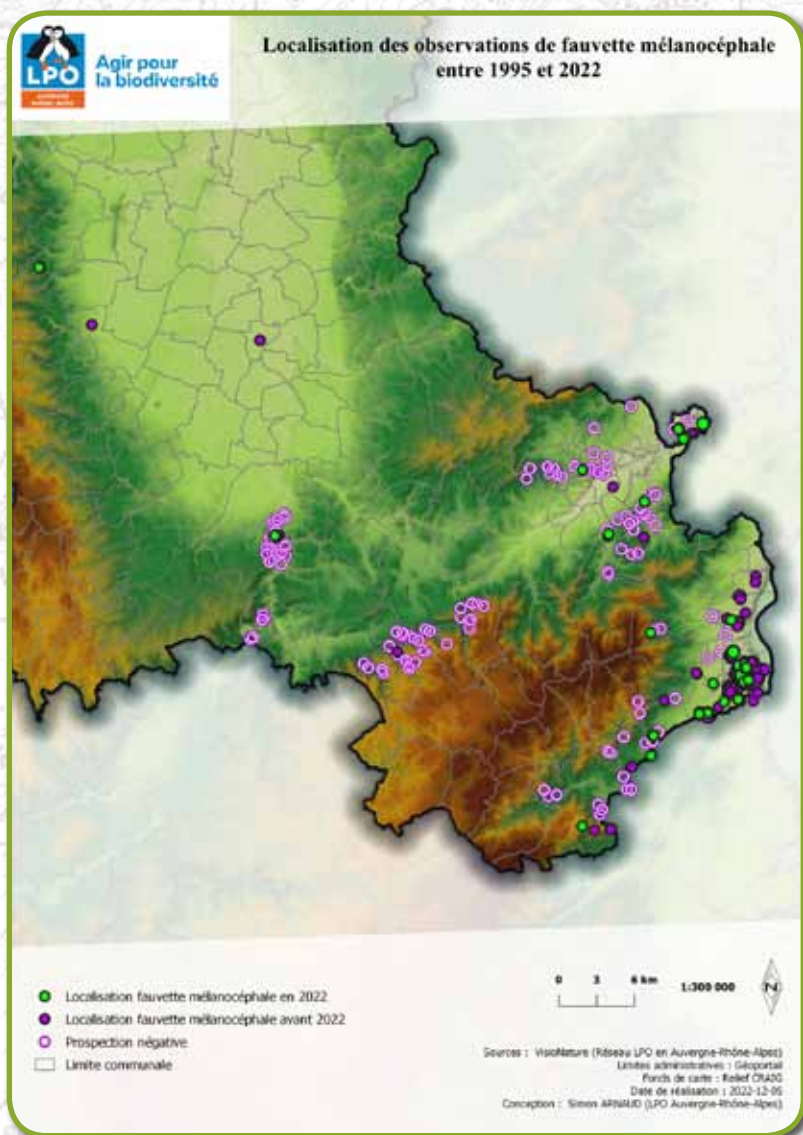
Dans le sud du Pilat, le long de la limite ardéchoise, l'espèce a colonisé de nouveaux sites sur les communes de Saint-Appolinard, Saint-Julien-Molin-Molette ou encore Pélussin,

depuis les secteurs historiques de Malleval et Burdignes. Elle est désormais présente sur tout le sud-est du département.

Dans la vallée du Gier, l'espèce, connue depuis plusieurs années côté Rhône, semble remonter cette vallée et ses affluents pour occuper de nouveaux secteurs des coteaux du Jarez, notamment sur les communes de Châteauneuf, Genilac et Dargoire.

Enfin la fauvette mélanocéphale est désormais connue depuis 2021 en tant que nicheuse probable dans les contreforts des Monts du Forez à Pralong. Etant donné la présence de nombreux sites favorables à l'espèce en termes d'habitats dans cette zone, il est possible qu'elle y soit de plus en plus fréquente dans les années à venir.

Le secteur des gorges de la Loire, où cette fauvette a été observée récemment en dehors de la période de reproduction, constitue également un secteur de colonisation potentiel pour l'espèce.



Répartition dans la Loire



# Fauvette passerinette

## UN PLUMAGE CONTRASTÉ



Légèrement plus petite que la fauvette mélanocéphale, la silhouette de la fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) n'est pas sans rappeler celle de la fauvette grisette.



Chez le mâle, la tête et le dos sont gris bleuté, les ailes brunâtres, alors que la gorge et le ventre sont rouge-brique. Sa queue est relativement longue et de couleur brune et noirâtre. Sa moustache blanche à la base du bec et son cercle orbitaire rouge permettent de l'identifier facilement.

Chez la femelle et les jeunes, le plumage est plus terne, avec la tête et le dos de couleur gris brunâtre et le ventre grisâtre.



## RÉPARTITION

La répartition de la fauvette passerinette en période de nidification ressemble à celle de la mélanocéphale. Le sud du Rhône et de la Loire constitue également la limite septentrionale de la population, exceptées quelques observations isolées en Savoie, dans l'Ain et à la limite du Rhône et de la Saône-et-Loire. L'espèce niche également en Haute-Garonne, dans le Tarn, dans l'Aveyron, dans le Lot, le Lot-et-Garonne et en Dordogne. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, on la retrouve dans des secteurs situés jusqu'à 1 700 mètres d'altitude.

Strictement migratrice, elle hiverne en Afrique et revient en France début avril.







Dans la Loire, la fauvette passerinette est quant à elle présente depuis plusieurs années dans deux secteurs identifiés : Malleval et ses alentours, et le sud-est de Burdiges.

Les observations, réalisées en dehors de ces deux secteurs, ne traduisent pour le moment pas une expansion de l'aire de répartition de l'espèce dans la Loire. Cette espèce migratrice a été observée à plusieurs endroits du département en début de printemps sans qu'elle ne soit à nouveau contactée sur le reste de la saison ou au cours des années suivantes.

La zone de Pélussin / la Terrasse-sur-Dorlay, où l'espèce a été contactée en 2021 et 2022 sur des sites relativement proches, serait intéressante à prospecter de nouveau lors des prochaines années, afin de confirmer l'installation de la fauvette passerinette ou non.

## Répartition dans la Loire

# Fauvette pitchou

## LA PETITE DISCRÈTE

De petite taille, la fauvette pitchou (*Sylvia undata*) peut être identifiée grâce à sa **longue queue qu'elle tient souvent redressée**.

Chez le mâle, la tête et la queue sont gris ardoise foncé alors que le dos est plutôt brunâtre. La gorge et le ventre sont rouge-brique foncé et ponctués de nombreux petits points blancs. Comme les deux autres fauvettes, son **cercle orbitaire est également rouge**. Ses pattes sont jaunâtres, la base du bec est jaune, alors que sa pointe est noire.

**Le plumage de la femelle et des jeunes est beaucoup plus terne**, avec notamment la tête brune et le ventre brun-orangé.





## RÉPARTITION

On peut distinguer **deux grandes populations nicheuses en France** chez cette espèce. Une première qui se cantonne **le long du pourtour méditerranéen** comme ces deux autres cousines et une seconde qui occupe **la partie ouest de la France**, avec des disparités plus ou moins importantes selon les régions.

**Dans l'ouest, l'espèce est répandue en Bretagne, Poitou-Charentes et en Aquitaine.** Elle est également présente, mais en moindre abondance, dans **les régions Centre, Île-de-France et Pays de la Loire.** Les populations les plus septentrionales se situent dans **les landes de la Manche.** Dans le sud, elle est notée jusqu'à 2 000 mètres d'altitude dans les Pyrénées-Orientales.

**Concernant la population méditerranéenne, les individus nicheurs les plus au nord se situent au sud du département de la Loire.** Majoritairement sédentaire, sa répartition hivernale est donc similaire, même si une migration partielle existe chez certaines populations confrontées à des épisodes de froid.



Dans le département, la fauvette pitchou semble être dans une situation similaire à celle de la fauvette passerinette, avec un noyau de populations installé dans le secteur de **Burdignes, à l'extrême sud du département** et des observations plus sporadiques d'individus sur d'autres secteurs du département.

Les **gorges de la Loire** constituent là encore une zone potentiellement attractive pour l'espèce, avec plusieurs observations anciennes ou plus récentes, hors période de reproduction.

Le secteur des **coteaux du Jarez**, où un mâle chanteur a été observé en période de reproduction en 2022, semble également favorable à l'espèce, bien que situé à près de 30 km au nord de Burdignes où se trouve la seule population établie du département.



Répartition dans la Loire



# Méthode de prospection employée

Pour rechercher ces trois fauvettes, des **points d'écoute de 10 minutes ont été effectués sur les sites les plus favorables** à chacune de ces espèces. Le choix de réaliser des écoutes de 10 minutes a été privilégié afin de prospecter un maximum de sites, tout en favorisant les chances de contacter ces espèces lors de chaque point.

La fauvette passerinette, contrairement aux deux autres espèces, est une migratrice stricte, qui ne revient sur son site de reproduction qu'autour du 10 avril. Afin de maximiser les chances de contacter des individus chanteurs des trois espèces sur les différents sites, **les écoutes ont donc été réalisées entre cette date du 10 avril et le 15 juin.**

Les prospections ont été ciblées sur des secteurs où ces espèces étaient déjà connues auparavant, ainsi que sur des sites limitrophes, dès lors qu'ils présentaient des habitats et des conditions favorables à ces espèces.

En compilant les données existantes pour ces trois espèces et la cartographie des sites favorables aux alentours, **cinq zones ont été identifiées :**

- Les vallons rhodaniens sud Pilat
- Le secteur de Burdignes et ses alentours
- Les coteaux du Jarez
- Les contreforts nord du Pilat
- Les gorges de la Loire amont



Zones prospectées

# Perspectives et Menaces

L'évolution du climat dans le département, qui pourrait se traduire notamment par la **normalisation d'hivers et de printemps plus doux**, couplée à la **conservation des zones de landes et de friches** qu'elles affectionnent, constituent les principaux **facteurs favorisant le maintien, voire la progression des aires de répartition** de ces trois espèces de fauvette.

Plusieurs menaces pèsent actuellement sur leurs habitats dans la Loire :

- le **développement** toujours plus important **de la viticulture et de l'arboriculture** dans certaines zones,
- la **fermeture progressive du milieu par la végétation**, liée à un abandon des pratiques pastorales dans d'autres zones,
- l'**urbanisation grandissante**.

Il est donc nécessaire d'agir sur ces problématiques actuelles afin de conserver des milieux favorables et d'assurer la pérennité de ces espèces dans notre département.

